



PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD-NIGER)

AMBASSADE DES ETATS UNIS  
D'AMERIQUE  
BUREAU ATTACHE DE DEFENSE



PROGRAMME CADRE DE LUTTE CONTRE  
LA PAUVRETE (PCLCP/PNUD)

## PROTOCOLE DE COLLABORATION

**Entre**

L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AU NIGER)

**D'une part**

**Et**

Le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD-NIGER)

LE PROGRAMME CADRE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (PCLCP)

**D'autre part**

## **1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Au Niger, le secteur de l'éducation fait partie des priorités retenues à la fois pour l'atteinte des objectifs de la SRP et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Le constat établi est qu'en dépit des efforts louables entrepris pour inverser les tendances du faible niveau de scolarisation, la situation reste encore préoccupante. Le Taux brut de scolarisation est de 52% et celui de la scolarisation des filles, de l'ordre de 43 %. Aussi, des efforts doivent être davantage déployés et c'est dans cet esprit que le Plan Décennal de Développement de l'Education (PDDE) élaboré par le Gouvernement pour la période 2003-2013 a pour objectif de valoriser toutes les opportunités d'accroissement de l'offre éducative en mettant notamment l'accent sur le monde rural et en particulier la scolarisation de la jeune fille.

On relève également que depuis 1990, le Niger a été régulièrement classé parmi les dernières nations du monde en termes d'indices du Développement Humain. La persistance de cette situation procède à la fois du rythme de croissance de la population et de l'importance des besoins à couvrir tant en infrastructures scolaires, en ressources humaines qu'en équipement. En effet, le rendement de l'éducation est fortement contrarié par la croissance démographique, estimée à 3,3% par an et la jeunesse de la population dont 49,4% ont moins de 15 ans. La rareté des ressources qui limite considérablement les possibilités d'investissement, d'acquisition des manuels et équipements scolaires, les coûts assez élevés.

C'est dans ce contexte que l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique s'est engagée à promouvoir un partenariat avec le PNUD à travers le PCLCP en vue de mettre à la disposition des sept (7) régions du Niger, un lot de cinquante cinq mille (55.000) cahiers. Ce matériel sera remis aux directions régionales de l'éducation qui se chargeront d'en assurer la distribution au niveau des établissements primaires placés sous leurs responsabilités.

## **2. PRESENTATION DES PARTIES**

### **2.1 LE PNUD :**

Le PNUD constitue le réseau mondial des Nations Unies pour le développement, qui est présent dans 166 pays du monde et qui facilite le changement, rapproche les pays avec les connaissances, les expériences et les ressources nécessaires afin d'appuyer les populations dans la lutte pour la réduction de la pauvreté, le développement et une vie meilleure.

Le Programme de Pays endossé en Juin 2003 par le Conseil d'Administration du PNUD, découle du Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) signé en Mai 2003, et qui constitue la réponse collective du Système des Nations Unies aux priorités nationales définies dans la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP). Le Plan d'Action pluriannuel du Programme de Pays (CPAP) 2004-2007 du PNUD pour le Niger s'articule autour de trois domaines prioritaires de coopération de l'UNDAF qui recoupent les principaux axes de la SRP à savoir, contribuer à la sécurité alimentaire, contribuer à un accès universel aux Services Sociaux de Base (éducation, santé, hydraulique) contribuer à assurer une Bonne Gouvernance et une Croissance Durable mieux répartie.

## 2.2 LE PCLCP

Le Programme Cadre de Lutte Contre la Pauvreté (PCLCP) s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Réduction de la Pauvreté (SRP). Il est financé par le gouvernement du Niger avec les appuis du PNUD, du FENU et du Fonds Belge de Survie (FBS), auxquels se sont joints d'autres partenaires au développement dont l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique. Ses interventions couvrent principalement les domaines prioritaires du développement local axé sur les principes de la décentralisation, à savoir la sécurité alimentaire, l'amélioration de l'accès des populations aux services sociaux essentiels (éducation, santé, hydraulique etc.), et le renforcement des acteurs locaux dans le cadre de la décentralisation. Le PCLCP couvre quatre zones à savoir : Mayahi, Zinder, N'Guigmi et Téra Nord.

Ses stratégies d'intervention portent sur l'approche participative et la bonne gouvernance locale, le partenariat et la synergie avec les autres intervenants (Programmes ou projets) dans les différentes zones, l'instauration d'un dialogue entre les multiples acteurs présents au niveau local, l'apprentissage d'une forme de gouvernance locale que seront les conseils communaux, la maîtrise d'ouvrage totale aux conseils communaux, un mode d'exécution à travers la sous-traitance.

### 3. OBJET DU PROTOCOLE :

Le présent protocole a pour objet d'appuyer et de soutenir les initiatives de promotion et de développement du secteur de l'éducation, à travers la mise à la disposition de sept (7) régions du Niger des fournitures (cahiers et bics) en vue de renforcer la qualité de l'enseignement.

### 4. RESULTATS ATTENDUS :

Renforcement des capacités des établissements scolaires des régions bénéficiaires à travers la mise à leur disposition des fournitures scolaires.

### 5. ENGAGEMENT DES PARTIES :

Les parties s'engagent chacune en ce qui la concerne de respecter les termes du présent protocole.

#### 5.1 : Engagement du PNUD :

Le PNUD s'engage à assurer les rôles et les responsabilités suivants :

- Financer l'achat de trente cinq mille bics(35.000) pour appuyer la mise en œuvre de l'opération ;
- Financer le transport du matériel (cahiers et bics) dans les régions bénéficiaires ;
- Faciliter les relations entre le PCLCP et l'Ambassade des Etats-Unis (Bureau de défense).

#### 5.2 : Engagement de l'Ambassade (Bureau Attaché de Défense) :

- Le bureau de l'Attaché de défense auprès de l'Ambassade des Etats-Unis au Niger s'engage à assurer les responsabilités suivantes :
- Mettre un lot de cinquante cinq mille cahiers (55.000) à la disposition du PCLCP/PNUD en vue de leur redistribution aux sept (7) régions bénéficiaires.

### 5.3 : Engagement du PCLCP :

Le PCLCP s'engage en ce qui le concerne à exécuter les activités suivantes :

- Organiser la réception, le transport et la remise aux autorités régionales des lots de cahiers et bics prévus dans le cadre de l'exécution de la présente opération ;
- Elaborer et soumettre au PNUD et à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique (Bureau de Défense), un rapport d'exécution de ladite opération au niveau des régions concernées.

### 6. DUREE DU PROTOCOLE

La durée du présent protocole est de un mois maximum.

### 7. DENONCIATION DU PROTOCOLE

En cas de non respect des dispositions par une partie, les responsables des institutions concernées se réunissent pour chercher une solution amiable.

La dénonciation du présent protocole n'est recevable que quand les parties ne respectent pas leurs engagements ; ou une partie se trouve dans l'impossibilité d'exécuter ses activités par la faute d'une autre partie au protocole. Dans tous les cas les solutions amiables seront privilégiées.

### 8. DISPOSITIONS GENERALES

L'ensemble des parties est solidairement responsable pour la réussite de la collaboration et de la bonne exécution de l'opération.

Pour le PNUD :  
Le Représentant Résident

*LA*  
M. Michele Malavigna

Date.....



Pour l'Ambassade des Etats Unis  
L'Attaché de Défense

~~US EMBASSY  
NIAMEY~~  
M. Stephen A. Hughes  
NIAMEY - NIGER

Date... 5 Feb 07

Pour le PCLCP :  
Le Coordonnateur National

M. Halidou Badjé

Date... 1/02/2007

